

CA SUFFIT !!!

DEBRAYAGE

Jeudi 24 Avril de 13h45 à 14 h45 dans le hall d'accueil du bâtiment administratif lors du Conseil de surveillance !

Depuis quelques mois, la direction chasse les économies sur le dos du personnel au détriment des conditions de travail et de la qualité de prise en soins des patients.

Pourtant l'ensemble des budgets de 2013 étaient positifs.

La Direction considère le personnel du CHNM comme une variable d'ajustement. Budgétaire.

Les syndicats FO, CGT, UNSA, CFDT du CHNM dénoncent :

- les attaques sur le déroulement de carrière des agents en supprimant la bonification intermédiaire. Pour le personnel = perte de salaire et augmentation de la durée de la carrière, pour la direction = gain de 86 000 euros par an soit environ 0.11% du budget !!!

- L'absence de réelle politique de résorption de l'emploi précaire. La Direction propose seulement 22 mises en stages et 13 concours, malgré ses annonces sur sa priorité. Cela ne correspond qu'au nombre de départ à la retraite de 2013.

« L'effort » que fait la direction correspond à 0.17% du budget annuel !!!

Pour l'intersyndicale, il ne s'agit pas d'une politique de priorité.

- La suppression de la prime « Veil » sans compensation pour les contractuels IDE et Sages femmes

Perte pour les salariés 924 euros par an = Gain pour la direction : 78 000 euros /an environ

- Les économies faites sur les congés estivaux en supprimant les remplacements.

- La dégradation continue des conditions de travail et l'augmentation des risques psychosociaux (hausse des arrêts maladie, des burn-out, des troubles musculo-squelettiques, Pression de plus en plus prégnante au travail pour absorber les augmentations d'activité....)

- Les réorganisations brutales des horaires de certains services sans concertation

- le manque de reconnaissance de la part de la direction

- L'absence d'un vrai dialogue social

Nous exigeons :

- 50 mises en stage cette année ainsi qu'un vrai protocole de résorption de l'emploi précaire

- Le maintien de la bonification intermédiaire

- La compensation de la perte de la prime « Veil »

- Pour chaque agent, 3 semaines consécutives de congés en période estivale

- La mise en place d'une réelle politique d'amélioration des conditions de travail et d'amélioration de la qualité de vie au travail

- Un vrai dialogue social basé sur le respect des instances

Lors du CTE du 14 avril, la Direction a laissé entrevoir que d'autres mesures économiques étaient envisagées !!! A quoi devons-nous nous attendre ?

La Direction, en refusant de négocier, d'écouter les revendications, a décidé de mettre fin à la paix sociale.

L'ensemble du personnel n'est pas responsable de l'endettement de l'établissement.

Nous n'avons pas à en subir les conséquences.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNES.

Alors mobilisons-nous le 24 avril !!!



www.cfdt.fr